

LA FORMATION

La classe de 2nde professionnelle est intégrée au cursus du Baccalauréat Professionnel CGEA et comprend sur l'année scolaire 30 semaines de cours au lycée et 4 à 6 semaines de stage. Elle permet la découverte des différents champs de la production animale et notamment à travers les périodes de formation en entreprise et le stage sur l'exploitation agricole du lycée (bovins lait).

Contenu de la formation :

- **Modules généraux hebdomadaires** : français, LV1 anglais, mathématiques, informatique, physique chimie, biologie, histoire géographie, éducation socioculturelle, EPS, sciences économiques.
- **Modules professionnels hebdomadaires** : zootechnie, agronomie, agroéquipement, biologie écologie, pluridisciplinarité.

Viennent s'ajouter sur l'année scolaire : mise à niveau (mathématiques et français), l'éducation à la santé et au développement durable, travaux pratiques encadrés et consacrés aux enseignements à l'initiative du Lycée.

- EIE Valorisation des produits avec création d'une entreprise virtuelle
- EIE Plantation d'un verger
- EIE Label qualité -

Participation à des manifestations locales et concours en lien avec la profession : concours de jugement des animaux par les jeunes, Trophée MSA, Ovinpiades

CONDITIONS D'ADMISSION

Après une classe de 3^{ème}, 3^{ème} DP (6 heures) et de 3^{ème} agricole.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure PAM du Ministère de l'Éducation Nationale (inscription à effectuer par votre établissement actuel). Les élèves relevant d'une autre académie doivent contacter l'Inspection Académique de la Lozère : 04 66 49 51 17.



BAC PROFESSIONNEL CGEA CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Option : Conduite des systèmes à dominante élevage

ORGANISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE

au Lycée François RABELAIS à Saint Chély d'Apcher - Tél. : 04 66 42 61 50

La formation se déroule sur 2 années scolaires – 1^{ère} et Terminale – et comprend 14 à 16 semaines de stage.

Contenu de la formation :

- **Modules généraux hebdomadaires** : français, LV1 anglais, mathématiques, informatique, physique chimie, biologie écologie, histoire géographie, éducation socioculturelle, EPS.
- **Modules professionnels hebdomadaires** : zootechnie, agronomie, agroéquipement, sciences économiques, pluridisciplinarité et enseignements à l'initiative du Lycée.
 - EIE Gestion de l'eau en agriculture avec la pose d'abreuvoirs modèles et l'alimentation en photovoltaïque de clôtures en partenariat avec la Fédération de Pêche de Lozère et le COPAGE
 - EIE Diversification agricole

Viennent s'ajouter sur les deux années de formation : les modules d'Adaptation Professionnelle :

- MAP Agroécologie pour la préservation des éco systèmes et la mise en œuvre d'une agriculture respectueuse de l'environnement.
- Éducation à la santé et au développement durable
- Participation à des manifestations locales et concours en lien avec la profession : concours de jugement des animaux par les jeunes, Trophée MSA, Ovinpiades, Trophée National des Lycées

Poursuite des études :

Les titulaires d'un Bac Professionnel CGEA peuvent envisager la poursuite d'études vers un BTS Agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

Après une 2nde Pro « Productions » ou en étant titulaire d'un diplôme de niveau V (BEP, CAPA) d'une spécialité en cohérence avec celle du Bac professionnel concerné.*

Sur dérogation de la DRAAF et après positionnement : être issu d'une 2nde GT, avoir accompli une scolarité complète en 1^{ère}, être titulaire d'un diplôme niveau V (BEP, CAP) d'une autre spécialité ou être issu d'une 2nde Pro d'un autre champ professionnel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure académique, démarche à réaliser auprès de l'établissement d'origine. Les élèves relevant d'une autre académie doivent contacter l'Inspection Académique de la Lozère : 04 66 49 51 17. La classe de 1^{ère} est également accessible après une classe de seconde générale et technologique ou une classe de 1^{ère} professionnelle d'une autre spécialité, en réalisant un stage passerelle.

DIPLÔME

Les élèves peuvent valider à l'issue de la classe de 1^{ère} le diplôme du BEPA Travaux d'Exploitation d'Élevage (niveau V). Le diplôme national du Bac Professionnel CGEA délivre la capacité professionnelle d'installation en agriculture et est attribué en fonction des résultats obtenus aux contrôles certificatifs en cours de formation et aux épreuves terminales : d'expression écrite, de soutenance de rapport de stage et de pratique professionnelle. (50 % Contrôle en Cours de Formation et 50% épreuves terminales).

Le diplôme confère la capacité agricole.